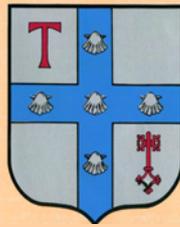


# LE PETIT

COMMUNE DE PERON



# PERONNAIS

No 48  
Janvier-Juin 2008



## Collège

Afin de palier dans le futur aux besoins en eau potable de notre commune, le lundi 2 Avril 2008 les travaux de construction de deux réservoirs d'eau potable d'une capacité pour chacun de 500 m<sup>3</sup> ont démarré au chemin des Marais à la combe de Péron.

Le Maître d'ouvrage est la communauté de communes du pays de Gex, service eau et assainissement.

L'ancien réservoir devenu obsolète sera démoli, une fois les nouveaux mis en service, le site et le chemin d'accès seront réhabilités, la durée de ce chantier est de six mois.

Le coût total des ouvrages approche le Million d'euros financé par la Communauté de Communes du Pays de Gex.



## Réservoir d'eau

G. Moutton

### Voirie

Des décisions et mesures d'urgence ont été prises par la commission voirie/sécurité pour la création et la remise en état des marquages au sol sur les carrefours ainsi que la signalisation vertical. Ces travaux s'étendront sur toute la commune et débuteront dans les prochaines semaines.

Les espaces verts de la commune sans herbicides :

\* Les sols dont l'activité biologique est très réduite ( bords de route ) ne retiennent pas les substances chimiques. Les pluies entraînent alors celles-ci dans les nappes phréatiques.

Sensibilisés aux questions environnementales, nous avons opté pour un entretien des espaces verts de notre commune sans herbicides et ce dès le printemps 2009.

## CENTRE DE LOISIRS

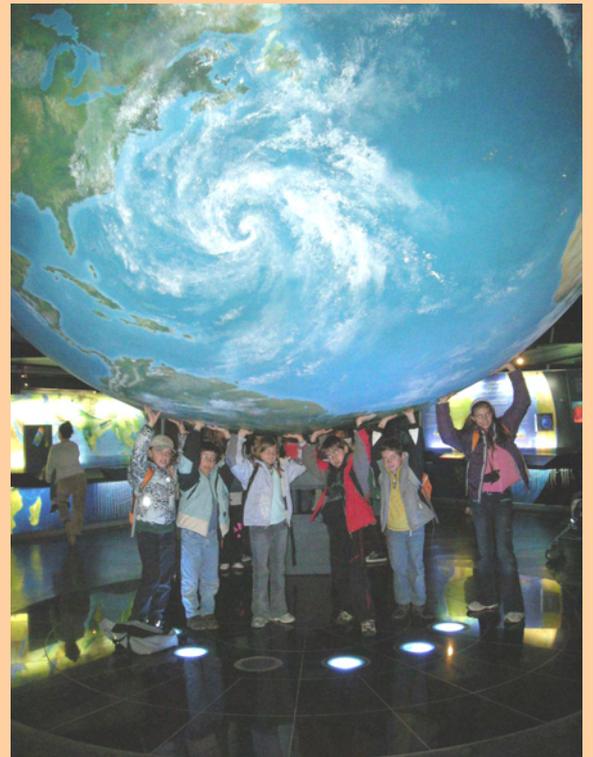
Le printemps s'installe finalement ! Quelques nouvelles fraîches du centre :

Bilan de l'année 2007 :

Quelques chiffres intéressants : nous sommes passés de 13 000 heures d'accueil en 2006 à 20 000 heures en 2007 (ce qui nous permet d'affirmer que le centre de loisirs est très bien fréquenté). Le budget est bien équilibré, la Mairie finance 50%, les autres 50% sont financés par les parents et partenaires (CAF, Conseil Général). Nous avons donc une année positive.

Nous nous efforçons toujours d'agir sur les prix : nous avons appliqué un tarif fixe de 20€/jour/enfant pour 4 mercredis successifs pour les enfants de Péron. 8 familles à ce jour en bénéficient. C'est bien !

Les vacances : avec une fréquentation qui est allée jusqu'à 43 enfants en avril dernier, nous pouvons dire que l'on a changé de cour !!! Mais nous étions prêts et 8 animateurs se sont mobilisés pour offrir aux enfants de bonnes vacances. 2 départs en camps : le Pal et Vulcania qui ont été un succès ! Les photos sont disponibles sur le site Internet de la Mairie sous Centre de loisirs.



VULCANIA



VULCANIA

Sur le terrain, nous avons bénéficié d'un bungalow supplémentaire qui nous permet d'accueillir les enfants d'âges différents dans 2 locaux distincts. Pour eux c'est tout bénéfique...

Périscolaire :  
Oui le centre de loisirs est au service des parents. D'accord ! Mais nous vivons avec les enfants qui nous sont confiés et nous savons qu'ils aiment entre autre, que l'on valorise et utilise tous les moyens d'expression qu'ils possèdent. Aussi, nous essayons d'écarter de notre vocabulaire la « garderie ». En effet, depuis la rentrée, nous avons mis en place 2 types d'ateliers suivis par des animatrices qualifiées : le conte, le bricolage spécifique. Auxquels nous avons rajouté la « surprise ». C'est une autre dimension qui est proposée : ludiques, ces ateliers s'inscrivent toutefois dans l'apprentissage de techniques, le plaisir d'être et de créer ensemble. Evidemment, l'enfant doit rester à l'atelier toute sa durée pour que l'approche pédagogique soit optimale. C'est un peu comme si l'enfant s'engage dans un sport. On ne part pas en plein milieu ... C'est en effet un changement pour les parents qui est pourtant bénéfique aux enfants. C'est vrai, je l'avoue, nous mettons notre priorité plutôt vers l'enfant ! Profitez de ces ateliers !

Les retards : Oui !! 10mn, c'est rien ! Bien sûr... sauf quand on a 3 ans (ou plus d'ailleurs), et que l'on se retrouve tout seul, plus de copains, l'animateur qui doit partir, ça grogne.... Pas un coup de fil du parent ?? Alors, faites un effort pour éviter à votre enfant de finir sa journée comme ça ! Soyez à l'heure ou Prévenez !



PAL

# Le Carnet communal

## Naissances



Louis CUZIN le 31 décembre 2007  
Hassan EL-HAJJ le 17 janvier 2008.  
Louca GALLOIS le 4 février 2008.  
Cloé DEMESY le 13 mars 2008.  
Kénora BRILLAULT le 13 mars 2008.  
Gaël MENONI le 20 avril 2008.  
Savannah GUILLET le 21 avril 2008.  
Wassim MANSOURI le 23 avril 2008.  
Clara MERMILLON le 24 avril 2008.

## Mariage



Christian BECQUET et Malika CAMOU le 28 mars 2008.

## Décès

Marie-Louise BLANC née EMAIN le 7 février 2008.  
Mohamed BENALI le 10 mars 2008.  
Jean Régis FRODURE le 14 avril 2008.  
Jeanne CARRON le 25 avril 2008.

## Plan canicule

A l'attention des personnes de plus de 65 ans : nous vous rappelons que l'état a mis en place « un plan canicule », si vous désirez vous faire inscrire sur ce fichier confidentiel, veuillez contacter la mairie en téléphonant au 04 50 56 31 08.

## OBJETS TROUVES

Si vous perdez clés, lunettes, portefeuille, bijoux, contactez le secrétariat de mairie qui en général est le lieu où tout objet trouvé est rapporté.

## Offre d'emploi ponctuel à la Mairie

La commune recherche une personne pour faire quelques heures de remplacement de ménage "au pied levé" mais à savoir que ces heures ne suffiront pas pour être pris en charge pour bénéficier de l'assurance maladie.

Dominique Blanc

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin, 1992, venir avant le 15 juillet 2008.**

Pour toutes questions relatives au service national,

téléphonez au **03.04.38.36.36**

minitel : **3615 ARMEE**

internet [ww.defense.gouv.fr](http://ww.defense.gouv.fr)

Je vous ai quitté au mois de décembre sans être sûr de vous retrouver dans ce nouveau « « Petit Péronnais ». C'est donc avec un immense plaisir que je signe à nouveau cet article.

Les adjoints et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous remercier du soutien massif que vous nous avez accordé lors de l'élection municipale du 9 mars. Il est très rare qu'à PERON une liste complète « passe » au premier tour surtout quand une deuxième liste complète est en face ; et que le taux de participation est de 70.16 %, soit une des meilleures participations gessienne. Ce résultat, sans ambiguïté, nous donne une totale légitimité pour appliquer le programme que nous vous avons proposé.

Encore une fois merci et un grand merci également à tous les conseillers sortants.

Enfin, dans le cadre des remerciements et avec les adjoints, Mme Blanc, Mrs Peray, Moutton et Girod, nous remercions les conseillers municipaux qui nous ont accordé leur confiance.

Vous trouverez en page intérieure les résultats exacts des élections, avec le rôle de chacun dans notre conseil qui a été mis en place le 16 mars pour le maire et les adjoints et le 20 mars pour les commissions.

Les débuts d'un nouveau conseil ne sont jamais spectaculaires car il est souvent difficile d'appréhender toutes les nouvelles tâches à réaliser mais, conformément à ce que nous avons projeté, nous avons :

- ♦ mandaté le bureau d'urbanisme « Territoire » pour nous aider dans le cadre de la révision du PLU avec comme objectifs de se mettre en compatibilité avec le SCOT, de permettre l'extension de la zone d'activité de Pré Munny, de poursuivre le développement du pôle d'équipements publics et collectifs entre les villages de Péron et Logras, de mettre à jour le document au regard de l'évolution des infrastructures d'assainissement collectif réalisées à Greny, de réexaminer certaines limites en espaces naturels et agricoles, d'adapter les documents au schéma directeur des eaux pluviales et d'adapter certains points du règlement.
- ♦ mandaté le bureau de géomètres DUCRET-GROS pour réaliser une étude sur l'ensemble des voiries que nous souhaitons créer, modifier ou sécuriser avec en priorité la création d'un chemin piéton et cycliste entre la maison des sociétés et l'école.
- ♦ lancé la procédure pour trouver un futur délégataire pour l'auberge communale en vous rappelant que ce n'est pas l'auberge qui ferme mais les gérants actuels, M. et Mme NEDELEC, qui souhaitent poursuivre une nouvelle aventure.

D'une façon générale, hormis l'agrandissement de l'école pour laquelle le dossier n'a toujours pas de réponse pour savoir si il faut faire une consultation d'architectes ou si l'on peut travailler directement avec le bureau « Strates » initiateur du projet, nous allons réaliser le maximum d'études pour hiérarchiser nos projets dans les années à venir.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous souhaite un bel été et vous retrouverai avec plaisir cet automne.

ARMAND Christian

# Conseils Municipaux

**Décembre 2007**

## DELIBERATIONS

- Convention avec l'Etat pour instruction des demandes d'urbanisation.
- Convention avec le Syndicat d'électricité de l'Ain pour l'éclairage du terrain de football.
- Demande de cession gratuite de terrain « Vie de l'Etraz ».
- Réfection de la route forestière transversale du Pays de Gex.

## POINTS DIVERS

### • Centre de Loisirs

Pour être conforme au contrat Temps Libre de la CAF, il faut prévoir au budget 2008 : 48 500 Euros financés à environ 50 % par la CAF.

### • Voirie

- La CCPG souhaite continuer et terminer les travaux d'assainissement de Greny en installant le réseau route de la Plaine, rue du Molard et route de Lyon. La commune en profitera également pour refaire les réseaux secs et les eaux pluviales sur ces voiries en association avec le conseil général propriétaire des routes départementales. Il est à noter également que la CCPG financera 50% des travaux prévus sur les berges du Groise.

- Route du collège

L'agent en charge de la Police de l'eau refuse un busage provisoire du ruisseau « Le Martinet », afin de sécuriser le temps du gros-œuvre, l'accès du collège, et exige la construction d'un pont même si la commune s'engage à réaliser ces travaux plus tard.

L'agent en charge de la Police de l'eau refuse un busage provisoire du ruisseau « Le Martinet », afin de sécuriser le temps du gros-œuvre, l'accès du collège, et exige la construction d'un pont même si la commune s'engage à réaliser ces travaux plus tard.

### • Sou des Ecoles

L'association du Sou des Ecoles ne souhaite plus participer au financement du personnel de la cantine. Etant donné que le bilan de la cantine n'est pas déficitaire après le règlement de la participation, le conseil municipal, à l'unanimité, préfère financer la totalité des sorties piscine et des cours de musique qui sont plus du ressort de la collectivité, soit une augmentation de subvention de 1 600 €.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

• Le principe du mur d'escalade a été accepté par les membres du Sivos pour un montant approximatif de 100 000 € TTC.

### • SIDEFAGE

Maintien des tarifs et cotisations 2008 (1 € par habitant pour le budget général et 2 € HT par habitant pour le tri sélectif).

### • CCPG

- La CCPG finance une étude pour la mise en place d'une vidéosurveillance sur tout son territoire. Des caméras extérieures ont été demandées pour surveiller les extérieurs de la place Saint-Antoine, le bâtiment des sociétés et la salle

Champ-Fontaine. Le local voirie-pompiers sera surveillé avec la caméra du gymnase.

- Pour notre secteur, il y aura une crèche de 24 places à Thoiry et une 2<sup>ème</sup> de 24 places également à Challex ou à Saint-Jean.

- Aides aux festivals artistiques (10 festivals ou spectacles). BP 2008 : 60 000 €. Arts de la Rue « Tôt ou t'arts ». PERON est sollicité.

- Création et diffusion de spectacles amateurs gessiens (5 créations). BP 2008 : 35 000 €.

- Création et diffusion de spectacles valorisant l'héritage de Voltaire (Saison Voltaire). BP 2008 : 55 000 €.

- Manifestations à caractère exceptionnel, tels que projets pédagogiques, initiatives nouvelles. (4 projets).

BP : 12 000 €.

- Création d'agenda culturel semestriel dans le cadre du CDRA pour informer les gessiens et diffuser le calendrier des manifestations. BP 2008 : 31 000 € (Subvention région : 10 300 € ; sponsors : 1 000 €)

- Pré-inventaire dans le cadre du patrimoine dans le cadre du CDRA du patrimoine bâti, archéologique et paysager du territoire de la CCPG. BP 2008 : 24 000 € (Subvention région : 1 020 € ; FCTVA : 3 700 € ; recette d'investissement : 7 720 €)

- Réhabilitation et animation du Fort l'Ecluse reprise par la CCPG.

## COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

### • Permis de Construire

- Reynard G., Abri de voitures, route de Lyon. Avis favorable

### • Compte-rendu de l'AG de l'Ecole de Musique.

Rapport financier : exercice 2006-2007 est équilibré à 134 000 € avec une subvention du Conseil Général 01 de 15 300 €

Effectifs 2007-2008 en baisse.

Coûts horaires mensuels : Solfège : 42,5 €

Instrument : 57,5 €

Problèmes mis en évidence :

Transfert souhaitable de la gestion comptable à un organisme professionnel ou associatif spécialisé.

Les fonds propres de l'école se montent à 34 000 € ; il faudrait assurer un montant de 50 000 € minimum.

Changement du matériel informatique indispensable (nouveaux logiciels URSSAF incompatibles avec le matériel actuel trop ancien).

**Janvier 2008**

## DELIBERATIONS

• Renouvellement de la convention avec Familles Rurales pour la mission de gestion du Centre de Loisirs.

• Convention avec Familles Rurales pour les modalités de fonctionnement de la halte garderie itinérante « LA ROULINOTTE ».

• Convention avec l'Etat pour le service minimum d'ac-

cueil à l'école primaire en cas de grève.

Le Conseil Municipal accepte les termes du projet de convention avec l'Etat pour la mise en place du service minimum mais à partir du 2<sup>ème</sup> jour de grève consécutif ou si la grève a un caractère répétitif.

### POINTS DIVERS

#### ● CENTRE DE LOISIRS

- Taux d'occupation sur 2007 par les enfants de Péron pour les petites et grandes vacances : 44 %  
- le mercredi augmentation du taux d'occupation.

#### ● LA ROULINOTTE

- Taux d'occupation sur 2007 : 70,64 %  
- Beaucoup d'inscriptions sont effectuées quand il y a la journée continue.

#### ● ECOLE

L'Education Nationale souhaite mettre en place sur le territoire un fichier « base élèves » de recensement des élèves sur internet.

Le Conseil Municipal refuse le principe de mise en place de ce fichier par 11 voix contre et 1 voix pour (M. MOUTTON)

#### ● QUALITE DE L'EAU POTABLE

Résultats des analyses du 29/08/2007 et 21/11/2007 faites à la mairie : échantillons conformes aux limites de qualité pour les paramètres analysés.

### COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Les délégués des communes de Péron, Thoiry, Challex et Saint-Jean de Gonville ont choisi Thoiry pour créer une crèche de 48 places avec le principe que la 9<sup>ème</sup> crèche sera faite sur la même zone dans l'une des 3 autres communes et que, dans l'attente, la présence de « La Roulinotte » sera renforcée sur ces 3 communes.

## Février 2008

### DELIBERATIONS

- Approbation du compte administratif 2007
  - Vote des taux d'imposition 2008 des 4 taxes directes locales, inchangées par rapport à 2007
    - \* taxe d'habitation 8,64%
    - \* taxe foncière (bâti) 11,92%
    - \* taxe foncière (non bâti) 44,96%
    - \* taxe professionnelle 11,00%
  - Vote du budget primitif 2008
  - Marché avec APPIA SAVOIE LEMAN pour travaux de sécurisation de la RD 984 à Logras
  - Convention de mandat avec la Communauté de Communes du Pays de Gex pour la réalisation des travaux de consolidation de la rive gauche du Groise.
- Le montant estimatif des travaux est de 64 942.80 € TTC et que le montant à la charge de la commune de Péron est arrêté à la somme de 28 471.40 € TTC (frais divers en sus).
- Ajout d'itinéraires de promenade et de randonnée pour la mise à jour du plan départemental.
- Demande au Conseil Général de l'Ain l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randon-

née des tronçons d'itinéraires de randonnée non encore inscrits, soit :

Piste de Malatrait,  
Chemin rural de Logras à Challex,  
Sentier de la Baraque de Malatrait,  
Piste de la Grande Combe

### POINTS DIVERS

#### ● SPORT TAO

M. GUILLERMINET, gérant de « Trez sport » a déposé le bilan le 8 février.

#### ● CONSEIL D'ECOLE

Entrée des élèves dans le fichier « Base-élèves » : opposition du corps enseignant.

Projet d'agrandissement de l'école : commentaires sur la nouvelle version des plans suite aux observations du corps enseignant

Bilans intermédiaires :

Points positifs : tri du papier, fonctionnement du grand conseil, jardin, RASED.

Points négatifs : enseignants absents non remplacés (12.5 jours), scolarisation difficile pour certains enfants avec problèmes d'handicaps, attribution des auxiliaires de vie scolaire (aide de l'état insuffisante), prévisions de la rentrée 2008 pessimistes (seuil d'effectif porté à 28 élèves), attribution de poste (1 poste pour 31 élèves).

Découpage de la semaine scolaire : 24h + 2h de soutien aux élèves en difficulté. Mise en place non définie. Calendrier identique à la semaine de 4,5 jours.

### COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

#### ● Télésurveillance et Videosurveillance des déchetteries

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : la commission propose un taux inchangé par rapport à 2007 de 8.99 %.

Bilan 2007 d'AGCR (Collecte Gros Electroménager, textiles...) : l'association, soutenue par la CCPG emploie 32 personnes en difficulté d'insertion.

Questions diverses :

**Radiographies médicales périmées : on peut les apporter en déchetterie où un bac collecteur est affecté à leur récupération (demander au gardien) .**

#### ● FILIERE BOIS

Le permis de construire vient d'être déposé et les dossiers d'offres pour la Délégation de Service Public doivent être analysés prochainement.

### COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

Assemblée générale du Comité des Fêtes du 29 janvier.

Accueil de 3 nouveaux membres.

Bilan des activités 2007: 8 manifestations organisées.

Cinéma : gros travail de la commission qui demande une séance en plein air, voir un mini festival cinéma. Conseil de la mairie : se rapprocher de la commission culture de la CCPG, et voir si une possibilité existe pour la planifier le samedi de la foire de printemps.

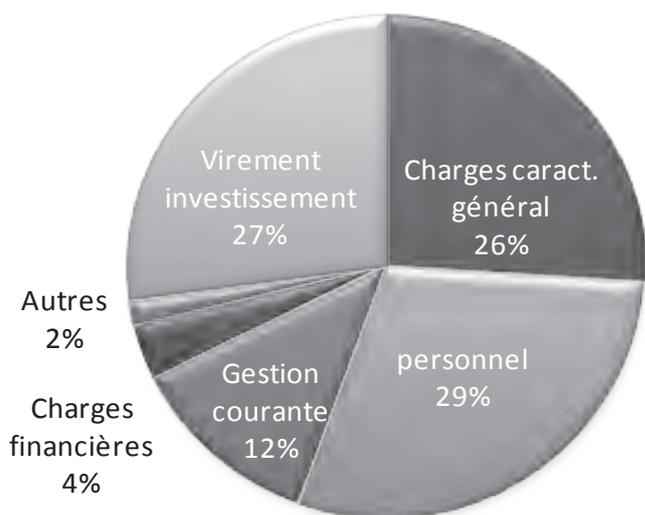
Gestion et achat de matériel : 6000 € investis en 2007 (20 000 en 3 ans). Chiffre d'affaires 2007 : 54 000 €

Local (ancienne porcherie) : il sera détruit à moyen terme, car il sera vendu par la commune (projet de constructions dans le secteur). Pas de changement pour 2008.

# Budget 2008

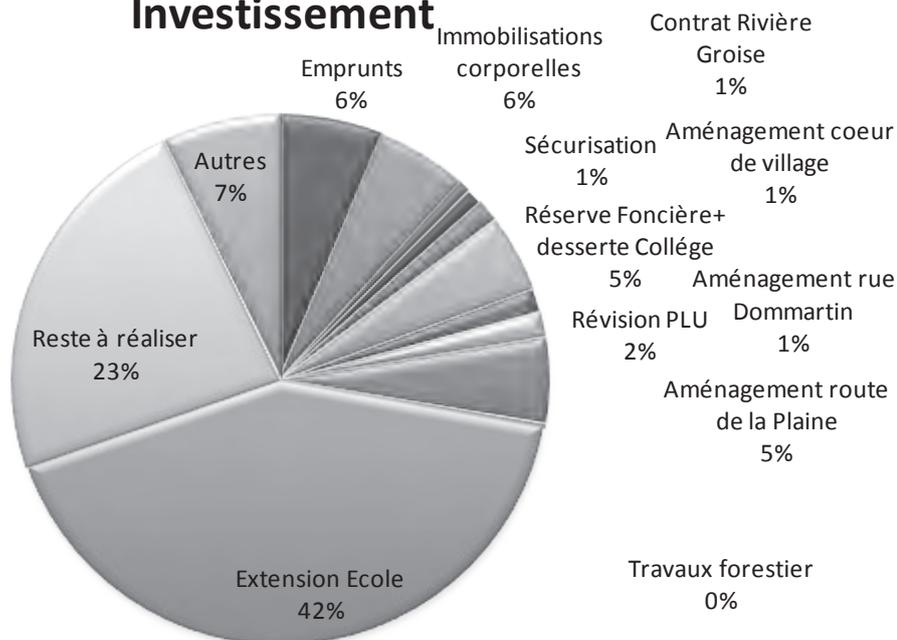
## Fonctionnement

Budget : 1.358.422 €



## Investissement

Budget : 2.151.309 €



### Un petit rappel s'impose....

Chers citoyennes et citoyens, le respect de soi même commence par le respect des autres; nous nous permettons de vous rappeler que les nuisances sonores représentent la première source de pollution, et donc pour permettre à chacun et chacune de vivre en bon terme de voisinage :

#### Extrait de l'arrêté Préfectoral du 10 Avril 1990, concernant le bruit et les animaux

**Article 4:** Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux, tels que ceux provenant d'appareils diffusant de la musique, instruments de musique, appareils ménagers, ainsi que ceux résultant d'activités ou de comportements non adaptés à ces locaux. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

\*Les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14h 00 à 19 h 30

\*Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

\*Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12h 00

**Article 5:** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Nous vous rappelons également que la déchetterie dispose de containers adaptés à chaque type de matériaux, les déchets ménagers sont quand à eux ramassés au moins une fois par semaine le jeudi.

<b><u>Commissions des Conseillers Municipaux</u></b>	Commission délégation service pu- blic	Commission d'appel d'offre	Délégués CCAS	Aménagement Foncier	Défense	Prévention routière	Office du tourisme	Refection Route forestière Pays Gex	Parc Naturel Régional Haut-Jura	SIVOS Sud Gessien	Syndicat Travaux forestier Haut- Bugey	Syndicat Electricité de l'Ain	Représentants avec l'ONF	Relation avec Association Gralet	Environnement patrimoine-forêt- agriculture	Communication	Relations HG-CL-Jeunesse-sport	Relations avec les sociétés	Révision du plan local d'urbanisation	Permis de construire	Bâtiments com. à réaliser	Bâtiments com. existants	Voirie—sécurité	Développement économique	Personnel communal	Finances-Budget	
Mr ARMAND Christian (maire)																											
Mme BLANC Dominique (1 adj.)																											
Mr BOUTIN Thierry																											
Mme CARETTI Brigitte																											
Mme CHAPPUIS Pascale																											
Mme COLLET Josiane																											
Mr DAVIS Andrew																											
Mr DEBARD Jérémie																											
Mr DUCHAMP Lilian																											
Mr GIGI Dominique																											
Mr GIROD Claude (4 adj.)																											
Mme GRAND Corinne																											
Mr LEVRIER Bernard																											
Mr MARCHAND Yves																											
Mme MARION Mireille																											
Mr MILLET Eric																											
Mr MOUTTON Gérard (3 adj.)																											
Mr PERAY Hervé (2 adj.)																											
Mr PIBERNE Olivier																											

### **Résultats des élections municipales de mars 2008**

<b>Nombre d'inscrits</b>	<b>1106</b>		<b>Nombre de Votants</b>	<b>776</b>	<b>70.16%</b>
<b>Suffrages exprimés</b>	<b>761</b>		<b>Vote Nuls</b>	<b>15</b>	
<b>Nom</b>	<b>Vote</b>	<b>%</b>	<b>Nom</b>	<b>Vote</b>	<b>%</b>
Armand Christian	470	61.8	Levrat Stéphane	300	39.4
Blanc Dominique	435	57.2	Antoine Pauline	283	37.2
Boutin Thierry	451	59.3	Berezziat Yannick	299	39.3
Caretti Brigitte	456	59.9	Blanc Alain	332	43.6
Chappuis Pascale	448	58.9	Danger Bernard	302	39.7
Collet Josiane	463	60.8	Denis Cécile	286	37.6
Davis Andrew	406	53.4	Fucci Adolfo	331	43.5
Debard Jérémie	472	62.0	Geppert Sylvie	280	36.8
Duchamp Lilian	460	60.4	Gheno Serge	325	42.7
Gigi Dominique	487	64.0	Grobon Parfait	294	38.6
Girod Claude	417	54.8	Mesot Sophie	267	35.1
Grand Corinne	407	53.5	Mesot Valérie	276	36.3
Levrier Bernard	470	61.8	Morand Jean-Marc	306	40.2
Marchand Yves	388	51.0	Pelloux Georges	292	38.4
Marion Mireille	450	59.1	Robin Isabelle	270	35.5
Millet Eric	454	59.7	Sanchez Armelle	291	38.2
Moutton Gérard	488	64.1	Tassaró Delphine	306	40.2
Peray Hervé	450	59.1	Tignon Choudan Gérard	242	31.8
Piberne Olivier	409	53.7	Vandamme Christian	304	39.9



## Commune de Péron

# La révision n°1 du document d'urbanisme



*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

*Il y a un an, en avril 2007, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de notre commune était approuvé par le Conseil Municipal. Ce document d'urbanisme définit les grandes orientations et instaure le cadre réglementaire du développement de notre commune pour les années à venir.*

*Depuis, le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays de Gex a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire du 12 juillet 2007. Ce document d'orientation supra-communal implique la nécessaire compatibilité des PLU des communes incluses dans son périmètre.*

*Le Conseil Municipal de Péron a donc décidé l'adaptation du PLU, qui nécessite à nouveau une procédure de révision, prescrite par délibération du 3 avril 2008. Cette révision consiste essentiellement en une mise à jour de notre document approuvé en avril 2007, sans que soient remis en cause ses principes fondamentaux.*

*Vous trouverez dans la présente lettre d'information, les objectifs de cette révision du document d'urbanisme, ainsi que les modalités de la concertation sur ce projet, définis par le Conseil Municipal.*

*Nous vous souhaitons donc une bonne lecture,*

*Le Maire et le Conseil Municipal*

### **Les objectifs de la révision du PLU**

**D'une façon globale, la révision n°1 du PLU a pour objet l'adaptation du document d'urbanisme actuel aux objectifs suivants :**

**La mise en cohérence et en compatibilité avec les orientations du SCOT du Pays de Gex, récemment opposable.**

**Cette révision sera également l'occasion de prendre en compte des besoins et projets propres à la commune. Elle induira donc le réexamen ou la précision de certaines options du PLU et des modalités réglementaires de leur mise en œuvre, avec :**

- ♦ **L'extension de la zone d'activités de Pré Munny, afin de permettre la poursuite du développement économique de notre commune.**
- ♦ **La poursuite du développement du pôle d'équipements publics et collectifs entre les villages de Péron et Logras, en continuité des équipements scolaires en cours de réalisation, désormais possible depuis l'approbation du nouveau SCOT.**
- ♦ **La mise à jour du document au regard de l'évolution des infrastructures d'assainissement collectif réalisées récemment à Greny.**
- ♦ **Le réexamen de certaines limites entre espaces naturels et agricoles (relevant de la correction d'erreurs matérielles).**
- ♦ **L'adaptation de certains points du règlement.**
- ♦ **L'adaptation au schéma directeur des eaux pluviales.**

## Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document de planification élaboré à l'initiative de la Commune, et portant obligatoirement sur l'ensemble du territoire communal. A ce titre, il exprime le droit des sols et sert de cadre de cohérence aux différentes actions d'aménagement.

Un PLU contient :

- ◆ Un ou plusieurs documents graphiques (opposables) distinguant 4 grands types de zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles et comportant la liste des emplacements réservés.
- ◆ Un rapport de présentation.
- ◆ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui exprime la politique communale en matière d'aménagement du territoire.
- ◆ Des Orientations d'Aménagement, relatives à des quartiers ou des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager, en cohérence avec le PADD.
- ◆ Un règlement (opposable), détaillant les règles applicables en matière de droit des sols.
- ◆ Des documents annexes (servitudes, schémas des réseaux).

Les étapes de la révision du PLU :

Compte tenu de l'existence d'un PLU récent que la présente révision consiste à adapter sans remettre en cause les objectifs fondamentaux, la démarche de révision du PLU sera plus rapide, et les moyens mis en œuvre allégés par rapport à son élaboration.

Toutefois la procédure prévoit l'association élargie de personnes publiques ou privées (services de l'Etat, Conseils Régional et Général, Communauté de Com-

munes, Chambres Consulaires, communes voisines, ...), et la concertation avec la population.

L'Agence des Territoires, un bureau spécialisé en urbanisme a été désigné par la Commune pour piloter les études et la procédure.

1	La Commune a délibéré pour prescrire la révision du PLU et préciser les modalités de la concertation avec la population (délibération du 3 avril 2008). Cette délibération a été notifiée au Préfet et aux personnes publiques associées autres que l'Etat.
2	Une démarche de consultations et de concertation est engagée, parallèlement à la mise à jour du diagnostic communal.
3	Un débat aura lieu au sein du Conseil Municipal, sur les orientations générales du projet, au moins deux mois avant l'examen du projet. Un bilan de la concertation devra également être tiré avant cet arrêt.
4	Le projet de PLU est ensuite arrêté par le Conseil Municipal (délibération affichée en Mairie pendant 1 mois). Le projet est transmis pour avis, aux personnes associées (3 mois de consultation).
5	Le projet est soumis à enquête publique (1 mois au minimum)
6	Le projet, éventuellement modifié pour tenir compte de l'avis des services et des résultats de l'enquête publique, est définitivement approuvé par le Conseil Municipal.

## La concertation avec la population

Qu'est ce que la concertation ?

La concertation est organisée librement par la commune selon des modalités qu'elle choisit par délibération.

Elle permet d'associer la population à la démarche, de l'informer et de prendre en compte les avis exprimés.

Au vu des remarques qui auront été recueillies, et suite à la réunion publique de débat sur le projet d'aménagement et de développement durable, le Conseil Municipal tirera un bilan de la concertation, qui pourra entraîner (éventuellement) un réexamen de certaines orientations du projet de PLU, avant son arrêt par le Conseil Municipal.

Les modalités de la concertation prévues pour la révision n°1 du PLU

- Ouverture d'un registre de recueil d'observations en Mairie et mise à disposition de documents au fur et à mesure de l'avancement des études et de la procédure.
- Entretien avec des élus sur rendez-vous.
- Diffusion de la présente lettre d'information à la population, informant de la mise en révision du PLU, des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation.
- Organisation d'une réunion publique d'information et de débat et bilan de la concertation avant l'arrêt du projet de PLU.

## MINISTERE DE LA JUSTICE

### COUR D'APPEL DE LYON

#### Tribunal d'Instance de Nantua

#### Le Conciliateur du Canton de Bellegarde et de Collonges

Le conciliateur de Justice est un collaborateur occasionnel de la Justice, **bénévole**. Il prête serment devant le premier président de la cour d'appel avant d'exercer ses fonctions avec exactitude et probité. Il est tenu à l'obligation de réserve et de secret : les constatations et les informations qu'il recueille ne peuvent être divulguées.

Le conciliateur de Justice est chargé de **rechercher**, le cas échéant de **constater sur place**, une **solution amiable et équitable** à certains litiges civils : entre propriétaire et locataire, entre voisins, en matière de consommation, etc. Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants, etc), ou des litiges avec l'administration.

Le conciliateur présente un rapport annuel d'activité au premier président et au procureur général de la cour ainsi qu'au juge d'instance.

Le Conciliateur : Pierre THOLAS

Le courrier doit être adressé à :

Monsieur le Conciliateur de Justice  
Mairie de Bellegarde  
01200 BELLEGARDE sur VALSERINE  
Rendez-vous : 04 50 56 60 85

## VIVRE A PERON

### ÉLECTIONS MUNICIPALES – 09 Mars 2008

La liste « Vivre à Péron » tient à remercier sincèrement les nombreuses électrices et électeurs qui ont apporté leurs suffrages aux candidats de son équipe lors du premier tour des élections municipales, le 9 mars 2008.

Les Péronnais ont fait le choix d'élire, dès ce premier tour, 19 autres candidats pour un mandat de 6 ans. La démocratie s'est exprimée et nous en respectons le verdict.

Merci à toutes celles et ceux qui ont témoigné intérêt et soutien à notre projet pour ainsi mieux Vivre à Péron.

Les membres de notre liste continueront, individuellement ou collectivement, à s'investir pour préserver l'harmonie et l'équilibre sur notre commune, comme votre soutien en aura exprimé le souhait.

**Le C.C.A.S. vous rappelle que toutes les personnes dans l'impossibilité de se faire à manger peuvent se faire porter leur repas de midi par les employés de la commune.**

**A partir du 1er septembre, nous retournons chez notre ancien prestataire à savoir AVENANCE.**

**BLANC Dominique**

## OFFICE DU TOURISME DE COLLONGES ET SA REGION

L'Office du Tourisme de Collonges et sa Région a pour projet de mettre en place, dès le printemps 2008, deux randonnées sur le secteur de Péron et Challex.

Ces ballades seront encadrées par Monsieur Marinet (diplômé d'état, du bureau des guides de la Haute-Chaîne du Jura).



Randonnée à la demi-journée  
Niveau facile

Départ de la Mairie de Péron pour rejoindre le hameau de Greny. Là, les randonneurs seront attendus au Verger Tiocan pour une visite. Puis retour au village de Péron. La boucle dure 2h00, la visite du Verger environ 1h.

Randonnée à la demi-journée  
niveau moyen.

Départ du village de Péron pour rejoindre le village de Challex. Les randonneurs seront attendus chez Monsieur Pericard, viticulteur.



Pour tous renseignements contacter Emilie Valton à l'Office du Tourisme 04 50 59 40 78

## Suite de la Page 2 (Centre de Loisirs)

Les vacances d'été :

Au vu de la fréquentation des vacances d'avril, nous vous mettons en garde sur la capacité d'accueil de cet été. Qu'est ce que ça veut dire ? Tout simplement que nous serons peut être obligés de refuser des enfants. **Aussi, nous mettons une priorité de 15 jours pour les enfants de Péron** et ensuite nous ouvrons aux autres communes. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 9 juin pour Péron et du 23 juin pour les autres communes. Le centre accueillera vos enfants dès le 10 juillet et fermera du 14 août jusqu'à la rentrée le 2 septembre. **Nous vous demandons d'être vigilants par rapport à ces dates !** Prévoyez les vacances de vos enfants avant le 9 juillet !

Nous proposons en plus du planning journalier, différents camps :

A Seyssel, 2 camps sportifs d'une semaine, comme l'an dernier, c'est la Fédération qui organise ces camps. A ce jour nous n'avons pas les tarifs. N'hésitez pas à nous téléphoner.

En parallèle, le centre organise, à Seyssel aussi, des petits camps de 2 jours 1 nuit pour les enfants à partir de 8 ans. Autour d'un sport aquatique, nous proposons une nuit à l'extérieur histoire de se dépayser un peu ou de se familiariser avec le camping, la nuit sans ses parents... Là encore les places sont comptées, alors...

- 15 et 16 juillet : canoë + escalade : 60 € (à partir de 8 ans et savoir nager) – Max. 10 enfants
- 23 juillet : Descente du Rhône : 35 € (à partir de 8 ans et savoir nager) – Max. 8 enfants
- 4 août : Escalade : 35 € (à partir de 8 ans) – Max. 8 enfants
- 7 et 8 août : Escalade + grimpeur d'arbre : 60 € (à partir de 8 ans) – Max. 10 enfants

Ski nautique tous les mercredis : supplément 13 €

Au centre par contre, diverses sorties piscine, et autres seront proposées : réserver les places lors de l'inscription ! Faites preuve de bon sens : si votre enfant ne sait pas nager, donnez lui des brassards ! Si nous allons en Suisse, sa carte d'identité ! De toute façon, donnez lui une gourde, casquette... S'il dort, sa couverture avec son coussin et le doudou ...

Il y a des sorties spécifiques à supplément : ces suppléments sont à donner en espèces le matin de l'accueil.

Le planning d'activités vous sera distribué dans les cahiers de l'école dès le début juin.

Nous rappelons les horaires du centre :

Pour les vacances et mercredis : 8h/18h

Périscolaire : 16h30 / 18h

Téléphone : 04 50 48 31 52 ou 06 32 44 62 14

Adresse Mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

Les inscriptions peuvent se faire par Mail ou téléphone en laissant le nom et prénom de l'enfant ainsi que son âge. Préciser s'il y a une inscription à une activité spécifique.

Un rendez-vous à ne pas manquer : le 11 juin au soir ! En partenariat avec la Mairie et la Maison de quartier de Gex (qui organise son festival de rue), Péron sera sous le charme de 3 troupes exceptionnelles sur la place de la Mairie. Le centre de loisirs vous proposera des boissons et un petit encas dès 19h.

---

## **DAMNED ! ENCORE RATE !**

Quel dommage ! Une inspectrice de circonscription qui prend son temps rien que pour Péron ! A l'écoute de ... personne, PERSONNE ! On a du mal à croire que les 18 parents présents à cette réunion puissent faire bouger les choses, surtout quand il s'agit de 210 élèves.... Elle va revenir notre inspectrice !

Pourtant, il y en a des gens mécontents à la sortie de l'école ! Et pour cause !

C'est vrai qu'il est plus facile de convaincre des convaincus sous un frêne sur le parking.... Mais concrètement, ça avancera plus en s'adressant directement aux personnes concernées... Non ?

Qui, mieux qu'une inspectrice de circonscription peut agir sur les remplacements d'instituteurs, la loi Darcos et les bases de données ? La Mairie ? C'est comme si, pour un pain pas assez cuit, on allait voir le fleuriste ....

Pensez vous vraiment qu'un village en colère se suffit de 18 représentants ? Maintenant, on est grillé pour avoir quelqu'un qui vienne écouter nos doléances... Et s'il vous plait ! Ne venez pas grogner parce que l'école fait grève hein !

De vous à moi, comme ça, la p'tite dame, elle a pas fait tous les villages du Pays de Gex, non, elle est venue parce que quelqu'un le lui a demandé...

De quoi je me mêle me direz-vous ! Ça ne concerne pas le centre de loisirs... Et bien si ! Parfois, on se demande comment il est possible qu'il n'y ait pas d'écho aux réunions d'information organisées dans le village. Surtout quand cela concerne nos enfants !

Chaque début d'année, le centre de loisirs organise une réunion d'information pour vous communiquer les changements survenus, vous présenter la nouvelle équipe, etc. Et surtout écouter vos idées, nous aider à construire le centre de demain. Là c'est pareil ! PERSONNE. Mais où êtes-vous donc ?

Je parle d'un village qui a tout pour s'épanouir, où les enfants ont de l'écoute, de l'espace ; où chacun peut vivre sa vie comme il l'entend ; où les associations se mobilisent pour offrir aux habitants des rassemblements tant éducatifs que culturels ou sportifs. Pour qui ? Dans le socioculturel on est devenu des prestataires de service ... Boh ! Là n'est pas notre vocation....

Continuons ! Bientôt, quand on va s'inviter entre amis, chacun va payer sa part !

## **PENSEES PHILOSOPHIQUES DU MOIS DE MAI en relation avec la réunion du 30 avril dernier**

En 1780, on disait déjà :

« Il faut agir davantage, penser moins et ne pas se regarder vivre. »

Chamfort

« Serions nous muets et cois comme des cailloux, notre passivité même serait une action. »

J.P. Sartre

Il ne me reste qu'à vous souhaiter un bon été ! Et de bonnes vacances !

## RAPPEL :

Lors des élections, mes collègues et moi-même avons distribué dans les boîtes aux lettres nos « professions de foi ». Nous avons pu constater qu'il est malheureusement très difficile de distribuer tout courrier, car il manque bien souvent sur les boîtes aux lettres les noms, et sur les maisons le numéro. Pensez aux difficultés des facteurs, des livreurs et des urgences, au temps qu'ils perdent pour nous trouver. Il suffit de peu de temps à chacun pour faciliter grandement les choses à beaucoup de personnes.

Dominique Blanc



### Bureau Que Choisir

Mairie de St-Genis Pouilly  
(Rdc, gauche)

94 Avenue de la République  
01630 St Genis Pouilly

Mardi de 14h00 à 17h00

#### Questions :

LOCATAIRES-PROPRIETAIRES :

Bail, dépôt de garantie...

ACHETER ou PASSER COMMANDE :

Rapport qualité, prix, tests....

TRAVAUX :

Devis, délais, réception....

ARNAQUES

ALLER EN JUSTICE .....

### Coiffure VIADOM

Chez vous, pour vous!

*La coiffure à domicile c'est  
**facile, pratique et  
rapide !***

Chez vous, nous vous proposons les services de

**CHANTAL**

**06 81 17 71 66**

Pour vos rendez-vous appelez avant SAMEDI  
entre 9h et 19h.



## BIBLIOTHEQUE DE PERON

Groupe scolaire-F-01630 Péron

04.50.56.41.39

- ♦ La Bibliothèque de Péron convoque tous ses lecteurs et membres à l'**Assemblée Générale** qui se déroulera le **mercredi 28 mai 2008** à 20h30, dans ses locaux.
- ♦ Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2008, nous avons acquis plusieurs nouveaux livres à destination des plus petits (imagiers, albums) et des jeunes. Nous vous attendons aux jours et horaires habituels de permanence pour vous les proposer.
- ♦ Une date importante à retenir : le **samedi 11 octobre 2008** se déroulera la 4<sup>ème</sup> édition de « **Rock à Péron** ». Les jeunes talents péronnais, et plus largement ges-siens, qui aimeraient se produire à cette occasion peuvent dès à présent contacter Armelle Sanchez au 04 50 56 40 31.
- ♦ La bibliothèque prendra quelques vacances pendant la période estivale mais d'ici là, n'hésitez pas à venir fouiner dans nos rayons et à emprunter de quoi remplir vos têtes, répondre à vos questions, ou simplement vous faire voyager et emplir vos cœurs de rêves. A très bientôt !

## Ecole primaire de la Fontaine

### Appel

Dans le cadre d'un travail qui vise à découvrir avec nos élèves l'Histoire (avec un grand H) à partir de la « petite » histoire, l'histoire locale, nous lançons un appel aux (très) anciens élèves des écoles de la commune.

Nous recherchons toutes sortes de documents photographiques mettant en scène la vie des élèves à l'école (photos de classe ou autres), pour réaliser une petite bibliothèque d'images. Si vous avez en votre possession des photos, nous serions touchés que vous acceptiez de nous les prêter, le temps d'en faire une copie. N'hésitez pas à venir trouver le directeur, M. Devesa, après les journées de classe ou à l'appeler, de préférence le jeudi, au 04 50 56 37 52.

Merci !

D'ores et déjà, vous pouvez noter que l'école organisera une exposition sur le thème de l'école, ouverte à tous, le samedi 28 juin à la Salle Champ-Fontaine.

Le directeur, Pierre Devesa

## BELOTE GESSIENNE

Le 8<sup>ème</sup> championnat de belote gessien s'est terminé en apothéose le samedi 30 mars à Péron avec plus de 100 compétiteurs. La saison a été exceptionnelle avec 870 doublettes soit 1740 joueurs qui se sont affrontés tout au long des 22 rendez-vous de l'année. Ce championnat fait désormais partie du paysage associatif de la commune et du Pays de Gex, son système est apprécié par tous les amateurs du jeu de belote.

Il permet des rencontres amicales non sans délaissé le côté compétition que comporte ce jeu.

Une 9<sup>ème</sup> édition de ce championnat est en cours d'élaboration avec la reconduction des grands rendez-vous que sont le Marathon et le master, mais il est fort probable qu'un concours à la mêlée voit le jour dès la prochaine saison. Avis aux associations désireuses de rejoindre cette compétition, le calendrier 2008-2009 n'est pas encore établi et les premiers demandeurs seront les premiers servis...

Contact : mdesmaris@wanadoo.fr

06 09 91 29 89

Christiaan DESMARIS

## AAPPMA de l'Annaz

Après un concours de belote et une ouverture de la saison de pêche totalement réussis, la société de pêche du canton de Collonges (AAPPMA de l'Annaz) a organisé deux rendez-vous de pêche pour leurs sociétaires. Le premier a eu lieu le 24 mai sur le site de l'Etournel de Pougny et ce sont les nuisibles que sont les poissons chats et les perches soleil qui furent les vedettes du jour...

Ce concours a eu lieu en association avec le Chablais genevois (propriétaire des baux) et l'est gessien, il a été procédé à un bon prélèvement. Le second rendez-vous fut pour les jeunes avec le traditionnel concours de Pougny leur étant entièrement consacré, ce fut l'occasion de voir la relève à l'oeuvre et là aussi, de belles vocations ont été découvertes...

Faute de plan d'eau, les pêcheurs du sud du Pays de Gex participeront à une journée pêche à l'étang de Chénex (74) le samedi 27 septembre...

Les permis de pêche sont disponibles auprès des dépositaires habituels.

Renseignements : mdesmaris@wanadoo.fr

06 09 92 29 89

Christian DESMARIS

# Le Sou des Ecoles de Péron



Nous l'avons déjà fait auprès des parents des enfants de l'école et nous tenons aussi à le faire auprès des Péronnais : présenter nos activités et leur financement.

## D'abord un prévisionnel de nos dépenses.

(Les dépenses les plus lourdes sont réalisées en fin d'année scolaire).

Certaines dépenses sont prévues et organisées par l'école et ses instituteurs :

Les classes de CP et CE1 vont à la piscine environ 1 après-midi pendant 7 semaines. Nous réglons les entrées à la piscine de Chanzy, les voyages en bus et les maîtres nageurs : 3156 €.

Un intervenant extérieur dispense des cours de musique aux enfants de CE2 et CM1, coût : 1530 €.

Des spectacles, un pour les maternelles et un pour les primaires : 1130 €.

Des animations (FRAPNA, scientifique) : 790 €.

Les sorties de fin d'années (cinéma pour les CM2, atelier théâtre pour les maternelles, 2 jours au chalet Jean Macet pour les CM1...) : 6620 €.

Et puis, une sortie un peu particulière pour les CE2 cette année, puisque leur maîtresse les emmène pendant 3 jours en séjour découverte à Seyssel faire du VTT et de l'orientation : 3400 € (une autre partie du montant global étant couvert par une participation des parents, l'organisation d'une tombola et de la vente de gâteaux).

De plus, nous le Sou, nous rajoutons comme dépenses :

une cagnotte pour chaque instituteur soit 720 €.

le Noël des enfants (avec la venue du Père Noël des chocolats et une séance cinéma) : 590 €

en fin d'année, un petit souvenir aux CM2 pour leur départ : 150 €.

Le sou compte couvrir ce prévisionnel soit un total de 11940 € (hors piscine et musique couverts par la mairie, cf. : La participation de la mairie)

## Ce que nous avons déjà organisé et récolté (nos recettes) :

Les cotisations des parents (non obligatoires) : 3279 €. Très belle participation cette année, avec 110 familles sur 151 qui ont joué le jeu.

Un repas raclette, il a été organisé pour redémarrer convivialement l'année et accueillir les nouveaux parents. Nous ne comptons pas faire de bénéfice, nous n'en avons pas fait.

Les sapins de Noël ont été vendus avec un bénéfice de : 183 €.

La vente des petits pains. Elle se fait chaque vendredi à la sortie de 16h30 et elle rapporte environ 135 € par mois soit depuis le début à ce jour : 670 €.

Le loto

	Collectés	Dépensés
Ramassage des lots	(*) 1300 €	
Achats des lots		1082,22 €
Achats buvette, buffet		409,98 €
Caisses vente cartons et buffet, buvette	3378,14 €	
<b>TOTAL</b>	<b>3185,94 €</b>	

(\*) 1300 € de participation argent + de nombreux lots qui sont difficilement évaluables d'un point de vue financier mais qui nous ont bien servi à monter nos grilles et ainsi diminuer nos achats.

Malgré le fait que peu de familles se soient déplacées, notre loto affiche un résultat très convenable.

Ce résultat s'explique par une super collecte faite auprès **des Péronnais et surtout de ses commerçants. Nous les remercions tous pour leur générosité.**

J'en profite pour remercier aussi les parents qui ont collecté. Cette démarche n'est jamais très agréable à faire, même si l'accueil est souvent très bon.

## Ce qui nous reste à faire (toujours nos recettes) :

La foire aux plantons, prévue le 11 Mai 2008, elle est accompagnée d'une bourse aux roulants et appareils de sport (vélos, rollers, skate, appareils musculation...) et de la vente de jouets des enfants.

Cette année pas d'autres exposants, nous n'avons plus les forces pour assurer la foire de printemps comme elle a existé les autres années. Mais nous ne perdons pas espoir de la relancer l'année prochaine, avec la participation de tous (associations et personnes individuelles). Remettez vos idées à la mairie ou à l'école nous avons une boîte, merci.

Une vente des torchons, aux environs de la fête des mères, avec dessus les dessins des enfants.

La fête de fin d'année. Elle se fera le Vendredi 4 Juillet au soir, avec des jeux traditionnels de kermesse, le spectacle des enfants et un repas, tous ensemble.

## Un petit point sur la cantine-garderie.

Nous ne savons pas encore combien, mais la gestion de la cantine-garderie et des repas aux aînés, nous permet chaque année de dégager un bénéfice, même si, nous le rappelons, le but du Sou n'est pas de gagner de l'argent avec ce service mais plutôt de garder aux parents des coûts les plus bas possibles.

En 7 mois, depuis le début de l'année jusqu'au 31 Mars :

\* 7494 repas ont été servis au restaurant scolaire, soit en moyenne 65 enfants par jour

\* 814 enfants ont fréquenté la garderie du matin

\* 627 repas ont été portés à domicile

## La participation de la mairie.

Elle l'a toujours fait, et continue son soutien à l'école.

Nous trouvons un peu logique qu'elle prenne en charge les dépenses liées au cours inscrits dans le programme national de l'éducation comme : la piscine et la musique.

Cette année, elle a accepté. Pour cela nous touchons comme subventions : 3200 € pour la piscine

1600 € pour la musique.

A notre demande et celle de la maîtresse, elle participe à hauteur de 1000 € au voyage scolaire des CE2.

La subvention pour notre association (le Sou), est de : 600 €.

Voilà vous pouvez voir que bien que nous ne soyons qu'une petite association, nous sommes amené à gérer beaucoup d'argent.

Nous voulions vous dire que la participation de notre village : mairie, commerçants, habitants est très importante pour nous. Nous avons toujours compté sur votre soutien et allons continuer à le faire en nous excusant de ne pas savoir toujours bien vous en remercier et communiquer.

Le Sou des écoles.



## **Le tour du pays de Gex cycliste traversera votre commune en septembre**

(13 septembre vers 15h15, le 15 vers 15h35)

1ère étape : samedi après-midi, 13 septembre, le tour démarrera de Segny dès 14h35 pour le départ fictif qui se situera devant l'espace de Vaise et le départ réel à 14h45 depuis Chenaz avant la voie ferrée. L'arrivée se fera Avenue Voltaire à Ferney, après avoir parcouru 127 km.

2ème étape : dimanche matin, 14 septembre, dès 9h15, le contre la montre de 10 km 600 de Gex à Gex: départ et arrivée à Perdttemps, se déroulera sur un parcours difficile.

3ème étape : dimanche après-midi, dès 14h20, le départ fictif sera donné à Gex, Place Perdttemps et le départ réel à 14h30 depuis les Vertes Campagnes pour rallier Divonne les Bains, rue de la Cité. Cette étape longue de 93 km sera très sélective.

<http://www.ucgessienne.com>

<http://cjacq.free.fr>

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Claude Gally.

[Claude.gailly@wanadoo.fr](mailto:Claude.gailly@wanadoo.fr)

Tél : 04 50 42 99 58

Portable : 06 73 16 09 38

## ***MIEUX HABITER SON CORPS***

*Notre corps est une merveille très précieuse. Mais la plupart du temps nous l'écoutons uniquement quand il donne des signes de douleur.*

*Il mérite mieux ! Avez-vous envie de consacrer une heure par semaine pour améliorer votre conscience corporelle, votre bien-être et votre santé, votre souplesse et votre force ?*

**Venez donc nous rejoindre pour une gymnastique en douceur et en respect pour le corps dans une atmosphère chaleureuse et détendue ! Soyez les bienvenus à PERON**

**le lundi de 8h45 à 10h**

**le mercredi de 19h00 à 20h15**

**le jeudi de 9h00 à 10h15**

**le vendredi de 9h00 à 10h15**

lieu : bâtiment des sociétés, 98, rue du Mail, Péron

renseignements et inscriptions : Sygun Schenck, tél. : 04 50 59 15 03 ; e- mail : [sygun@wanadoo.fr](mailto:sygun@wanadoo.fr)

**Sygun Schenck:** professeur de danse et de gymnastique diplômée ; éducatrice somatique, certifiée en 'Integrative Bodywork and Movement Therapy'

## BOULES DE PERON

La saison des Boules bat son plein coté sport avec les éliminatoires des championnats de l'Ain début avril avec la qualification de Jean-Paul Reynard et Duparc François, ces joueurs représenteront les couleurs gessiennes du secteur 14 à Certines.

Coté innovation, la société de boules (Lyonnaise) organisera cette année la manifestation du 14 juillet, c'est un nouveau challenge pour l'équipe de Jean-Paul Décombaz qui comme chacun le sait mettra les petits plats dans les grands...

C'est la formation très connue des "Loups Blancs" qui aura la lourde tâche d'animer ce rendez vous.

### **Au menu du 14 juillet de Péron**

**Adulte : 13 euros**

**Terrine, Crudités**

**Emincé de volaille sauce madère**

**Gratin de pâtes**

**Fromage**

**Dessert**

**Enfant : 7 euros**

**Saucisses**

**Gratin de pâtes**

**Dessert et Boisson**

Vous pouvez réserver votre assiette auprès des membres de la société de boules.

Christian DESMARIS

## AMICALE PERON PETANQUE

Après quatre années d'existence, la pétanque de Péron a décidé d'effectuer un relooking de l'association. C'est ainsi que cette année, les joueurs ont été libérés de leur attachement sportif et compétitif, ils se sont rassemblés en amicale, ce qui permettra de pratiquer le sport de la pétanque, et servira d'entraînement pour les licenciés. Les concours à la volaille du vendredi soir seront reconduits en fonction de la météo et des concours officiels. Divers challenges seront disputés en parallèle du calendrier gessien. Le tout nouveau bureau de cette association, après le succès du loto, tient à féliciter un de ses membres qui a atteint l'élite départementale du jeu de pétanque. En effet, Christophe Blanc est devenu vice champion de l'Ain de pétanque catégorie doublette junior. Nul doute, qu'aux vues de sa progression fulgurante, ce jeune espoir n'en restera pas là ... Ses copains d'entraînement l'ont promis...

Christian DESMARIS

## COMITE DES FETES

Après le succès du concours de belote (52 doublettes), du loto, du cinéma et du thé dansant spécial fêtes des mères, le comité des fêtes va poursuivre ses animations en organisant la traditionnelle marche du Grallet le samedi 7 juin, cette manifestation sera suivie de la fête de la musique un peu exceptionnelle cette année puisque organisée le samedi 21 Juin. Il faut rappeler que le comité des fêtes a pour vocation l'animation du village et que les éventuels bénéfices des manifestations servent à augmenter le parc du matériel festif mis à la disposition des associations adhérentes et loué aux particuliers.

Christian DESMARIS

## SERVICES

Mairie Tél:04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
Astreinte Sud-Gessien 06 89 58 29 90  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution

08 10 74 74 00  
France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 01  
Permanence impôts à Collonges Grand'Rue à 50 m de  
la poste le mardi de 8h30 à 11h30

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52  
E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)  
06 88 90 10 55

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39  
Aux heures de permanences soit:  
Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA  
REGION

Tél : 04 50 59 40 78 Fax : 04 50 59 49 54  
E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL  
Goubel 06 80 20 26 20

## GESTION DES DECHETS

Particulier:  
Commande de poubelles, composteurs, problème de  
collecte 0 800 800 215

Commerces et artisans :  
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale,  
TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41  
Déchèteries: Mr Ludovic BRUSTON

04 50 99 12 08

Autres: Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE 04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)  
-du lundi au vendredi:  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi:  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin: de 9h00 à 12h00  
-fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

Tri, Compostage, demande de composteur ou bac à or-  
dure ménagère tél. 0 800 800 215

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86  
Ramassage du tri-sélectif : le lundi  
Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE 04 50 56 42 22  
-du lundi au vendredi sauf mercredi:  
de 9h30 à 12h00  
de 15h00 à 17h30  
-le mercredi et le samedi  
de 9h30 à 12h00

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86  
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46  
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27  
ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Le vendredi de 8h30 à 11h30  
C.M.P (Centre Médico-Psychologique)  
04 50 42 85 47

## ADAPA :L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon  
Espace George Sand 9 rue de Gex St-Genis Pouilly  
Téléphone 04 50 20 66 80  
Télécopie 04 50 20 60 12

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46

E-mail : [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB : <http://www.cc-pays-de-gex.fr/mairies/peron/>

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Mardi : 13h30-17h30  
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30  
Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

**JUIN 2008**

30/05/2008 au 06/06/2008 **BOUVIER**  
 06/06/2008 au 13/06/2008 **MASCETTI**  
 13/06/2008 au 20/06/2008 **ROBERT**  
 20/06/2008 au 27/06/2008 **MAISSA**

**AOUT 2008**

01/08/2008 au 08/08/2008 **DELORME-DURET**  
 08/08/2008 au 15/08/2008 **DRAI**  
 15/08/2008 au 22/08/2008 **SIAUVE**  
 22/08/2008 au 29/08/2008 **SIAUVE**

**JUILLET 2008**

27/06/2008 au 04/07/2008 **BENDAHOU**  
 04/07/2008 au 11/07/2008 **BOUQUET**  
 11/07/2008 au 18/07/2008 **REVOL**  
 18/07/2008 au 25/07/2008 **ARBEZ**  
 25/07/2008 au 01/08/2008 **FERNOUX**

**SEPTEMBRE 2008**

29/08/2008 au 05/09/2008 **DOREAU**  
 05/09/2008 au 12/09/2008 **LARTAUD**  
 12/09/2008 au 19/09/2008 **SAVARIAU**  
 19/09/2008 au 26/09/2008 **LOTZ-MATTERN**  
 26/09/2008 au 03/10/2008 **COTTIN**

**La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.**

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS.....	04 50 42 11 49
BENDAHOU	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUQUET.....	6 Chemin du Levant	FERNEY.....	04 50 40 68 97
BOUVIER	Rue de la Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN.....	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN.....	04 50 40 57 66
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI.....	<b>539 rue Aiglette Nord</b>	<b>GEX.....</b>	<b>04 50 41 47 95</b>
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HYBORD.....	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY.....	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN.....	<b>C Cial la Poterie</b>	<b>FERNEY.....</b>	<b>04 50 40 97 44</b>
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI.....	<b>Route de Mategnin</b>	<b>PREVESSIN.....</b>	<b>04 50 28 06 79</b>
DELORME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX,	04 50 40 53 86
REVOL.....	5 Avenue Voltaire	FERNEY .....	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SAVARIAU.....	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX .....	04 50 41 54 04

**Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.**

**URGENCES**

Gendarmerie.....17  
 Pompier .....18  
 Samu.....15  
 Urgence N° Européen.....112

**HOPITAUX**

Ambilly 04 50 87 47 47  
 Saint-Julien 04 50 49 65 65  
 Gex 04 50 40 38 38  
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11  
 La Tour à Meyrin 00 41 22 719 61 11  
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14  
 Centre grands brûlés Lyon 04 78 61 88 88  
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

**MEDECINS**

Logras  
 Dementhon C 04 50 56 38 10  
 option homéopathie  
Saint-Jean de Gonville  
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21  
 Dr Fleury Brigitte 04 50 48 60 22  
Collonges  
 Maury M.H. 04 50 56 71 00

**PEDIATRE**

Saint-Genis  
 Guy 04 50 42 20 11

**PHARMACIES**

*Voir ci-dessus*

**Collonges :**

Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

**INFIRMIERE**

Collonges  
 Pirollet 04 50 56 71 64

**CENTRE MEDICO-SOCIAL**

Saint-Genis 04 50 42 12 65

**MAINTIEN A DOMICILE**

04 50 41 47 12

**CENTRE DE RADIOLOGIE**

Saint-Genis 04 50 28 27 27

**SERVICE DE GARDE VETERINAIRES**

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34  
 Gex 04 50 41 76 45



# Calendrier des fêtes

JUIN 2008			
Dimanche 1	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	Étang
Samedi 7	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Mercredi 11	CENTRE DE LOISIRS	SPECTACLE DE RUE	Place St Antoine
Samedi 14	LES SPORTIFS EN HERBE	DEMONSTRATION JUDO	CF
Samedi 21	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
JUILLET 2008			
Vendredi 4	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
Lundi 14	BOULES	BAL + FEUX D'ARTIFICES	CF
AOUT 2008			
Samedi 30	FOOTBALL	TOURNOI DES JEUNES	Stade
SEPTEMBRE 2008			
Samedi 6	MAIRIE	FORUM DES SOCIETES	CF
Samedi 6	BOULES	CONCOURS + REPAS	CF
Samedi 27	Halte Garderie LA ROULINOTTE	DEPOT-VENTE	CF

**Père Laurent REVEL**  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex

JUN	Dim. 8	10h	Confirmation	COLLONGES
	Dim. 15	10h	Messe des Familles	PERON
	Dim. 22	10h	Messe ordinaire	CHALLEX
	Dim. 29	10h	St Pierre et St Paul apôtres	POUGNY
JUILLET	Dim. 6	10h	Messe à Pré Bouillet	FARGES Pré-B.
	Dim. 13	10h	Messe ordinaire	PERON
	Dim. 20	10h	Messe ordinaire	CHALLEX
	Dim. 27	10h	Messe ordinaire	COLLONGES
AOUT	Dim. 3	10h	Messe ordinaire	POUGNY
	Dim. 10	10h	Messe ordinaire	PERON
	Dim. 17	10h	Messe ordinaire	CHALLEX
	Dim. 24	10h	Fête patronale de St Théoules	COLLONGES
	Dim. 31	10h	Messe ordinaire	FARGES
SEPTEMBRE	Dim. 7	10h	Fête patronale de St Louis	POUGNY
	Dim. 14	10h	Messe ordinaire	PERON
	Dim. 21	10h	Fête patronale de St Maurice	CHALLEX
	Dim. 28	10h	Messe ordinaire	COLLONGES

## AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 49 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 21 août 2008.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

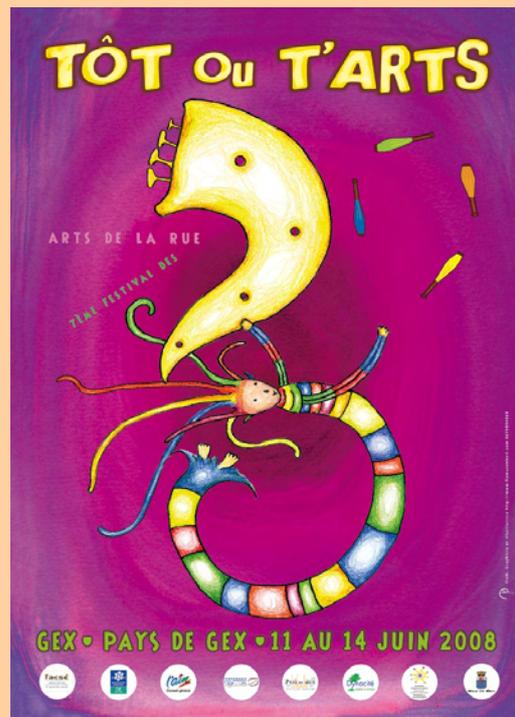
# Spectacle le mercredi 11 JUIN place de la mairie à Péron

Compagnie kitschnette (Marseille)

« La leçon de crêpes » à 20h30

Le duo culinaire propose un univers insolite, mélange subtil de manipulation d'ingrédients et d'ustensiles, de jonglages de crêpes, entrecoupées de danse stylée.

Attendez-vous à une préparation-cuisson-dégustation de crêpes comme vous ne l'avez jamais vu.



Brouhaha fabrik (Drôme)

« les percus'urbaines Poï Poï » à 21h15

"Les POÏ POÏ , aux sons de rythmes africains, créent un univers entre l'urbain et l'exotisme. Ils nous démontrent qu'avec des fûts et des bidons, ils peuvent nous faire voyager."



Compagnie Bilbobasso (Besançon)

«A fuego lento » à 22h15



# La Bonne Humeur

## de Péron/St Jean de Gonville

L'arrivée du printemps s'est faite en musique avec notre concert du 6 avril à la salle Champ Fontaine où nous attendait un public nombreux et enthousiaste que nous remercions pour ses chaleureux applaudissements. Ce fût d'ailleurs notre premier concert enregistré grâce à Eric et Stéphane de « Studio Parabole ».

Après notre envol du dimanche 1er Juin à la Fête de l'Oiseau de Saint-Genis Pouilly, cap sur le Festival des Musiques du Pays de Gex à Thoiry les 14 et 15 Juin. Pour accueillir l'été comme il se doit, nous vous donnons rendez-vous le 21 juin pour la Fête de la musique à Péron puis le 29 juin à la vogue de Saint Jean de Gonville.

Un grand merci à tous pour votre accueil lors de notre vente de cartes de membre honoraire.

N'oubliez pas les inscriptions pour l'école de musique dès fin Juin. Vos enfants recevront une fiche dans leur cahier de liaison.

Nous vous souhaitons à tous un très bon été !!!...

Virginie Collet et Caroline Jacquier

